



PRÉFECTURE DE CORSE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE CORSE

Réunion du 15 mars 2012 – Compte Rendu

• Étaient **présents les membres du CSRPN suivants** :

- Mme - Marie-Madeleine SPELLA, géologue
- Cathy CESARINI, cétologue, vice-présidente du CSRPN
- Vanina PASQUALINI
- Christine PERGENT
- MM. - Roger MINICONI, ichtyologiste, président du CSRPN
- Guilhan PARADIS, botaniste / phytosociologue
- Antoine ORSINI, Hydrobiologiste (après midi)
- Achille PIOLI, bryologue, spécialiste du patrimoine forestier
- Christian PIETRI, spécialiste de la faune cynégétique
- Hervé GUYOT entomologiste
- Grégory BEUNEUX mammalogiste
- Michel DELAUGERRE herpétologue
- Gérard PERGENT écologue marin
- Jean Yves COPPOLANI, historien du droit
- Jean ALESANDRI, Mycologue
- Jean FERRANDINI, Hydrogéologue

• Étaient **excusés** :

- Jean-Claude THIBAUT, ornithologue, démissionnaire
- Jacques GAMISANS botaniste
- Stéphane SARTORETTO écologue marin
- Christophe MORI, hydrobiologiste
- Xavier PERALDI, Economiste

• **Autres personnes présentes (DREAL, membres associés, rapporteurs des dossiers présentés)** :

- Mme - Carole PIAZZA (C.B.N.C)
- Yvelise GAUFFREAU (DREAL)
- Marie-Luce CASTELLI (OEC)
- Lætitia HUGOT (CBNC)
- Marianne REVAKA (CBNC)
- Michèle FERRANDINI
- Magali ORSSAUD (Après midi)

PRÉFECTURE DE CORSE

- MM -
- Bernard RECORBET, DREAL, (DREAL)
 - Jean-Michel CULIOLI (OEC)
 - Georges WINTERSTEIN (DREAL)
 - Stéphane MURACCIOLE (ONF)
 - Pasquale MONAGLIA (bureau d'études)
 - Camille FERAL (DREAL)
 - Brice GUYON (DREAL)

Après avoir vérifié que le quorum était atteint, Monsieur Roger MINICONI ouvre la séance et présente la démission de Monsieur Jean-Claude THIBAUT. Cette démission est acceptée par le Conseil qui va rechercher un autre ornithologue. Une personne qualifiée a fait acte de candidature mais du fait de son emploi dans un bureau d'études, cela pose un problème éthique pour la DREAL et les membres du CSRPN.

Lors de la prochaine réunion, une liste des spécialistes de cette discipline pourra être présentée par la DREAL au Conseil, qui fera un choix et le proposera au Préfet. En attendant chacun est appelé à faire des suggestions.

1/Approbation du PV de la réunion du 28 septembre 2011

Roger Miniconi demande aux membres du CSRPN s'ils ont des remarques à formuler sur le PV de novembre 2011. Aucune remarque n'est formulée.

Le PV est donc adopté à l'unanimité des présents.

2/ Approbation des comptes rendu d'activité 2010 et 2011 du C.S.R.P.N.

Aucune remarque n'est formulée sur les projets présentés.

Les comptes rendu d'activité sont donc approuvés à l'unanimité des présents. Voir pièces jointes

3 / Cartographies d'Habitats

Présentation de Camille FERAL qui diffuse les fiches de contrôle (CBNC/DREAL)

3/ 1 Avis sur cartographie d'habitats site Natura 2000 (FR 9400577) partie Evisa

Le site du Massif du Cinto représente une superficie de 13800 hectares.

La cartographie présentée concerne la commune d'Evisa qui souhaite l'extension du périmètre Natura 2000. Cependant la commune n'a pas encore formulée sa demande de manière officielle. Il existe de nombreux arguments écologiques pour étendre ce périmètre. M. DELAUGERRE demande si cela est éligible, Bernard RECORBET précise que oui étant donné qu'il y a 60 % d'habitats d'intérêt communautaire (cartographie portée à l'avis du CSRPN).

La DREAL précise donc qu'il y aura un dossier d'instruction (consultation des Mairies, EPCI) pour une extension mais pour le présent dossier, le CSRPN doit se uniquement se prononcer sur la cartographie.

Le Conservatoire botanique naturel de Corse fait remarquer quelques oublis de plantes mais émet un avis favorable.

PRÉFECTURE DE CORSE

Aucune autre remarque n'est formulée.

Avis CSRPN de Corse n° 2012-01 sur cartographie d'habitats site Natura 2000 (FR 9400577) partie Evisa

- Avis favorables : 16
- Avis défavorable : 0
- Abstention : 0

3/2 :Avis sur cartographie d'habitats site Natura2000 (FR 3400592) Ventilegne -Bonifacio :

Camille Feral diffuse la fiche de validation en précisant que ce site est complexe au niveau de l'imbrication des habitats.

Lætitia Hugot fait remarquer que les zones de maquis et maquis clair ont été traités rapidement et qu'il aurait été oublié certaines mares temporaires ou micro mares.

Guillaume Paradis a fait ses remarques directement auprès de Camille Feral qui les a prises en compte dans son rapport et précise que ces mares sont communes et conseille de faire des syn-phytosociologie à l'avenir.

M. Delaugerre demande si l'on ne doit pas demander à étendre la zone Natura 2000 en tant que C.S.R.P.N. au titre de la continuité écologique. Camille Feral répond que cette zone fait déjà 1300 ha et qu'il est donc difficile de la cartographier.

Le Président propose une extension d'étude sur cette demande, le vote est soumis aux membres avec un complément d'études sur « Paraguan »

Aucune autre remarque n'est formulée.

Avis CSRPN de Corse n° 2012-02 sur cartographie d'habitats site Natura2000 (FR 3400592) Ventilegne -Bonifacio

- Avis favorables : 16 avec demande de cartographie des “dents creuses” si les moyens de la DREAL le permettent (Testa Ventilegne et Paraguan)
- Avis défavorable : 0
- Abstention : 0

M.Paradis revient sur la notion de mare temporaire en précisant que la notion d'isoetion est peu précise et n'est pas une bonne définition, il est rejoint par le C.B.N.C.

3/3 Avis sur cartographie d'habitats site Natura2000 (FR 9400615) Delta de l'Osu

La cartographie d'habitats a été réalisée sur un périmètre supérieur au périmètre Natura 2000. Le Président précise que ces zones se dégradent très rapidement. Il n'y a pas encore de fiche de validation à proposer, s'ensuit une présentation de photos pour illustrer la cartographie.

Une vingtaine d'habitats différents sont présents sur ce site ce qui le rend très riche, 90 % de la zone jaune recouvre une zone ZNIEFF de type 1

Dans la baie de Stagnolu se trouve la marée la plus importante de Corse (60 à 65 cm d'amplitude)

Guilhan Paradis reproche un manque de bibliographie. Le CBNC précise que cette étude a été faite correctement, mais reproche également un manque de bibliographie et un manque d'aspect concernant les strates.

La DREAL indique qu'elle fera compléter la bibliographie.

PRÉFECTURE DE CORSE

Aucune autre remarque n'est formulée.

**Avis CSRPN de Corse n° 2012-03 sur cartographie d'habitats site Natura2000 (FR 9400615)
Delta de l'Osu**

- Avis favorables : 16
- Avis défavorable : 0
- Abstention : 0

4 Avis sur modernisation ZNIEFF Dreal et bureau d'études Biotope

4/1 ZNIEFF de la mare temporaire de Padulellu/ Bonifacio et abords

Présentation de Bernard RECORBET (en l'absence du Bureau d'Etudes Biotope, prestataire, excusé). Cette création est proposée pour harmoniser l'inventaire ZNIEFF avec ce site Natura 2000.

Lætitia Hugot expose le fait que les données d'observations ne soient pas associées à des dates et précise que cet élément fait partie des données à transmettre.

M. Recorbet indique que les dates sont indiquées dans les documents finaux puisque tout est géoréférencé. Par ailleurs dans les documents remis les dates de mission sont bien précisées.

Roger Miniconi pose une question au sujet du P.L.U. de Bonifacio, Bernard Recorbet répond qu'il n'y a pas de souci, cette zone est classée naturelle et agricole. La mare qui s'y trouve ne semble pas classée en zone inondable.

M. Ferrandini fait des remarques sur la géologie (le site est en grande partie sur des terrains granitiques contrairement à ce qui est dit dans les documents). Une note sera rédigée dans ce sens et communiquée au BE.

Antoine Orsini remarque que la bibliographie de l'O.E.C. ne figure pas dans ce rapport (recherches effectuées sur les invertébrés entre autres).

M. Recorbet prend note et demande à l'OEC de bien vouloir lui transmettre la bibliographie correspondante.

Il précise qu'une ZNIEFF de type 1 va être créée spécialement sur cette zone.

Aucune autre remarque n'est formulée.

Avis CSRPN de Corse n° 2012-04 sur création ZNIEFF type 1 de la mare temporaire de Padulellu/ Bonifacio et abords

- Avis favorables : 16 (sous réserve des remarques/compléments)
- Avis défavorable : 0
- Abstention : 0

4/2 ZNIEFF type 1 n° 00320000 Ste Lucie de Porto-Vecchio site Pinarellu en révision

Présentation de Bernard RECORBET (en l'absence du Bureau d'Etudes Biotope, prestataire, excusé). le site a une étendue 103 hectares et correspond grosso modo au périmètre du site Natura 2000 FR9600606 dont le DOCOB vient d'être approuvé. Il n'y a pas d'inventaires complémentaires demandé au BE dans la mesure où ceux ci ont été faits dans le cadre du DOCOB ou auparavant.

PRÉFECTURE DE CORSE

L'extension de la ZNIEFF porte sur des zones humides et des zones tampons autour des zones humides.

M. Guilhan Paradis remarque que le DOCOB comporte des erreurs et que celles ci ont été reprises. Le CNBC précise que ces erreurs ne doivent en aucun cas être validées (espèces mal référencées) car il ne faut pas mettre en jeu la crédibilité du C.S.R.P.N. Il faut donc à chaque fois les rectifier. Leatitia Hugot enverra une note à ce sujet. Il y a également le problème des quotas pour les plantes, faut-il citer un exemplaire d'une plante en dehors de son milieu?

Ce milieu est particulièrement agressé au niveau des banquettes de posidonies.

La question se pose sur la présence sur ce site du porte-queue de corse, Bernard Recorbet propose de le retirer de la liste de la ZNIEFF.

Aucune autre remarque n'est formulée.

Avis CSRPN de Corse n° 2012-05 sur ZNIEFF n° 00320000 Ste Lucie de Porto-Vecchio site Pinarellu en révision

- Avis favorables : 16 (sous réserve des remarques)
- Avis défavorable : 0
- Abstention : 0

5 / Avis sur révision et création de quatre ZNIEFF « forestières »

Principale intervention : le CBNC a fait un certain nombre de remarques sur ces ZNIEFF lors de la réunion et la DREAL les a transmises à l'ONF suite à la réunion

5/1 Création de la ZNIEFF d'ACOULESE (création)

Présentation du bureau Endemys (sous traitant) et de l'O.N.F. (prestataire pour la DREAL)

Cette création est proposée pour harmoniser l'inventaire ZNIEFF avec le site Natura 2000 en ZPS FR9412008.

Grégory BEUNEUX fait remarquer que deux sites sont concernés par les chauves-souris et souhaite que les sites de chasse de ces dernières soit inclus dans le périmètre au moins jusqu'à la rivière.

Le C.N.B.C. précise qu'il y a un peuplement d'érables de Montpellier remarquables.

Le cerf de corse a été repéré dans le secteur par l'O.N.C.F.S, Les animaux sont issus du groupe relâché à Castifao.

C'est une zone très riche en lapins, lièvres, autour des palombes.

Le Président propose au vote le projet de création avec une extension du périmètre pour les zones périphériques (Chauves souris).

Avis CSRPN de Corse n° 2012-06 sur Création de la ZNIEFF d'ACOULESE en type 1, en intégrant les extensions demandées.

- Avis favorables : 16
- Avis défavorable : 0
- Abstention : 0

5/2 ZNIEFF en révision de Massif de Tenda et vallée noire : révision de 2 ZNIEFF de type 1 n° 01020000 et 01040000

Il s'agit là aussi d'une harmonisation avec le réseau Natura 2000 (site FR9400598). Le site est très riche avec 19 espèces de flore déterminante. 5 espèces d'amphibiens sont signalées. Le piétinement de la zone leur est défavorable à ces espèces.

Le site est intéressant pour les oiseaux notamment le gypaète (terrain de d'alimentation).

Le CBNC propose un rectificatif nomenclature et fera passer sa liste. Grégory Beuneux va proposer des données chiroptères et demande une éventuelle extension pour terrain de chasse (Urtaca) mais cela serait plutôt une ZNIEFF de type 1 assez étendue, présence du Murin de Maghreb dans une zone intéressante à proximité. Il n'y a pas d'inventaire d'insectes cité sur cette zone, mais M. Guyot cite certains papillons (nacré tyrrhénien, Grand Capricorne).

Le Président propose au vote sous réserve de validation.

Avis CSRPN de Corse n° 2012-07 sur révision ZNIEFF de Massif de Tenda et vallée noire : révision de 2 ZNIEFF de type 1 n° 01020000 et 01040000

- Avis favorables : 16 (sous réserve des compléments demandés)
- Avis défavorable : 0
- Abstention : 0

5/3 ZNIEFF en révision du Fium'orbu – forêt de Pietrapiana (3 ZNIEFF n° 001580000, 001590000, 001490000) :

L'aire d'étude est assez vaste, pas d'inventaire complémentaire demandé à l'ONF, la DREAL estimant lors de l'appel d'offre que, s'agissant de forêts soumises, l'ONF aurait accumulé des données patrimoniales flore et faune.

Bernard Recorbet fait part de sa déception de peu de données existante sur les forêts gérées par l'O.N.F. dans le cadre du rendu. Le C.B.N.C regrette aussi le manque d'inventaire sur cette zone.

Achille Pioli avait cherché *buxbaumia* sans l'avoir trouvé mais elle est probablement présente (si il trouve du temps il se rendra sur site cette année).

Proposition : 3 ZNIEFF en type II et une en type I.

Compte tenu des informations disponibles, la DREAL propose une grande ZNIEFF de type II avec des spots à type I par exemple la zone à ifs.

Le Président propose au vote une ZNIEFF de type II avec 3 spot de type I (Station à Ifs, station à *Brassica et Pimpinella tragium*, et sites à fortes densités de Sittelles/Pietra Piana+ autour)

Avis CSRPN de Corse n° 2012-08 sur ZNIEFF en révision du Fium'orbu – forêt de Pietrapiana (3 ZNIEFF n° 001580000, 001590000, 001490000)

- Avis favorables : 15 en fusionnant les ZNIEFF de type 1, en les transformant en type 2 et en créant à l'intérieur 3 ZNIEF de type 1 (Station à Ifs, station à *Brassica et Pimpinella tragium*, et sites à fortes densités de Sittelles+ Autour)

PRÉFECTURE DE CORSE

- Avis défavorable : 0
- Abstention : 1 (justifié par le flou de la présentation du prestataire sur ce dossier)

Note bene : Dans le cadre de l'examen du dossier de révision des ZNIEFF du Fium'Orbu, un débat s'est engagé sur l'avenir du Cerf de Corse et sur sa gestion depuis sa réintroduction par le PNRC en 1998 (l'espèce est bien présente sur le Fium'Orbu) ; sur proposition de M. Alesandri, ce dossier sera mis à l'ordre du jour d'un prochain CSRPN...

5/4 révision ZNIEFF chênaies verte de Pietralba et Urtaca n° 01030000

Cette révision est proposée pour harmoniser l'inventaire ZNIEFF avec le site Natura 2000 en ZPS FR9412008 qui a fait l'objet d'un DOCOB.

Inventaire complémentaire flore et reptile seulement, demandés. A la grande surprise du bureau d'études aucune espèce de gecko n'a été trouvée.

Les nouveaux contours tiennent compte d'aires de grands rapaces, entre autres.
Aucune autre remarque n'est formulée.

Avis CSRPN de Corse n° 2012-09 sur la révision ZNIEFF chênaies verte de Pietralba et Urtaca n° 01030000

- Avis favorables : 16
- Avis défavorable : 0
- Abstention : 0

6/ Avis sur l'analyse Stratégique Régionale Mer : O.E.C.

La présentation est faite par M. Jean-Michel Culioli chargé de mission à l'OEC sur ce dossier (travail en coordination avec l'AAMP et de nombreux partenaires régionaux dont les pêcheurs). Il présente les conclusions du travail de concertation validé par toutes les instances concernées.

Il précise que 45% du littoral est en zone Natura 2000. De l'important travail de compilation des données et de concertation, il résulte plusieurs propositions partagées de renforcement de gestion et de protection de certains espaces.

M. Culioli précise la différence entre cantonnement et réserve naturelle, cette dernière s'inscrit dans la durée. La prudence d'Ajaccio désire en priorité pérenniser une réserve halieutique autour des Iles Sanguinaires.

M. Antoine Orsini s'interroge au sujet du port de la Carbonite pour l'intégration de cette zone en zone de protection (Natura 2000). M. Gérard Pergent indique que le corridor écologique risque d'être coupé avec le futur port de la Carbonite. Et déjà la cartographie actuelle des populations indique cette rupture dans le domaine végétal (posidonies) dans la zone de la pointe de la citadelle de Bastia.

L'extension de la Réserve Naturelle de Scandola est également intégrée dans l'ASR.

Globalement, l'objectif est de progresser en pourcentage à 10% des surfaces aires marines protégées au lieu de 7,5 % aujourd'hui. En 2020 l'objectif sera de 15%. Par ailleurs une aire marine protégée pourrait aussi voir le jour dans le cap Corse.

PRÉFECTURE DE CORSE

Tous s'accordent sur le fait de mutualiser les moyens et de réfléchir également sur un numerus clausus de fréquentation de certaines zones. M. Pergent souhaite une coordination forte avec des moyens équivalents sur toutes les zones. Ce souhait est relayé par les autres membres du CSRPN.

Aucune autre remarque n'est formulée.

Avis CSRPN de Corse n° 2012-10 sur l'analyse Stratégique Régionale Mer

- Avis favorables : 16
- Avis défavorable : 0
- Abstention : 0

7/ Avis P.N.A. En projet *centranthus trinervis* (CBNC/ DREAL).

Mme REVAKA présente le PNA validé par le comité de suivi avant soumission au MEDDTL et au CNPN.

Le CBNC précise que la population de cette espèce, en danger d'extinction, est stable depuis 1994. M. Delaugerre s'inquiète de savoir s'il y a une prédation par les chèvres et demande à ce que cela soit identifié dans le document. Bernard Recorbet demande si cette plante est appétante pour les chèvres, Lætitia Hugot pense que non. Il n'est pas exclu que les chèvres, en nettoyant le milieu permettent à *centranthus* de se développer. Guilhan Paradis, qui est aussi membre du comité de suivi avait proposé de créer de la création de nouvelles stations (essais) parmi les fiches action, en précisant qu'il y en a dans les jardins botaniques (pas de souci pour obtenir des semences). Il renouvelle ce souhait au titre de membre du CSRPN. M. Recorbet fait un parallèle avec l'Escargot de Corse, la situation est la même et nous ne sommes pas à la merci d'un accident, il fait part également part de son étonnement à ce que la proposition de G. Paradis n'ait pas retenue par le comité de suivi.

B. Recorbet précise que cette espèce est identifiée au titre de SCAP et qu'un arrêté de biotope est à prévoir (fiche action prévue, Projet Potentiellement Eligible PPE940022).

Hugot fait part des difficultés budgétaires pour le suivi des PNA ainsi que des difficultés avec le propriétaire riverain ainsi que de la fiabilité de ce type d'opération « prendre des graines ailleurs pour les replanter » Problème écologique, de plus les difficultés d'accès aux zones ne sont praticables que part des professionnels.(Falaises) G. Paradis fait part du désir de M. Frielander de voir les graines qu'il a récolté de *centranthus* revenir en Corse. R. Miniconi demande que soit évaluées les menaces d'incendie (démaquisage) M. Delaugerre est convaincu de l'argumentation développé par L. Hugot : une réintroduction est souvent vouée à l'échec même si cette population est réduite, petite et localisée. M.L. Castelli évoque la problématique de la création au sein du C.B.N.C d'un centre de conservation des graines en Corse.

Avis sur la validation du projet en proposant une fiche pour la réintroduction :

Avis CSRPN de Corse n° 2012-11 pour validation du PNA en projet *Centranthus trinervis* en rajoutant une fiche action sur des essais d'implantations *ex situ in natura*

- Avis favorables : 6
- Avis défavorables: 2
- Abstentions: 5

La fiche sera donc rajoutée avant présentation au MEDDTL et au CNPN.

PRÉFECTURE DE CORSE

8/ Avis sur P.N.A. En projet *Biscutella rotgesii* (CBNC/DREAL)

Mme REVAKA présente le PNA validé par le comité de suivi avant soumission au MEDDTL et au CNPN.

Il existe 5 stations au niveau mondial. Madeleine Spella demande que d'autres recherches soient effectuées pour trouver des nouvelles stations car cette plante est méconnue en dehors des travaux de J. Gamisans. B. Recorbet précise que cette espèce est clairement identifiée au titre de la Stratégie de Création des Aires Protégées Terrestres (SCAP) ; il s'excuse auprès des rédacteurs du PNA de ne pas l'avoir précisé avant et propose qu'une fiche action soit rajoutée concernant les 2 Sites Potentiellement Eligibles (PPE) à des mesures réglementaires transmises au MEDDTL (PPE940017 et PPE940038).

Avis CSRPN de Corse n° 2012-12 sur P.N.A. En projet *Biscutella rotgesii* avec rajout d'une fiche action SCAP.

- Avis favorables : 13
- Avis défavorable : 0
- Abstention : 0

La fiche sera donc rajoutée avant présentation au MEDDTL et au CNPN.

9/ Avis sur évaluation P.N.A. Autour des palombes cyrno-sarde (B.E. Biotope et DREAL)

La présentation est effectuée par Brice Guyon en l'absence du BE Biotope, excusé.

R.Miniconi demande si on peut espérer que la population dépasse 100 couples? B. Recorbet précise que l'on ne sait pas du fait qu'il n'y a eu aucun radio pistage et que les données manquent cruellement au sud.

En réponse à la question posé par M. Guyot concernant le manque de médiatisation, il est précisé que l'autour n'est pas un oiseau médiatique mais plutôt confidentiel, très discret et difficile à voir. C.Pietri précise que c'est une espèce forestière mais aussi pastorale qui demande une grande quiétude au niveau du nid. C'est un prédateur qui occupe de grands territoires mais qui est sédentaire.

Avis CSRPN de Corse n° 2012-13 sur l'évaluation P.N.A. Autour des palombes cyrno-sarde

- Avis favorables : 13 (avec reconduction d'un plan Régional seulement)
- Avis défavorable : 0
- Abstention : 0

Le PNA évalué sera maintenant soumis à l'avis du CNPN.

10/ Information sur le P.E.F.C. Corse

Présentation de M. Jean Alesandri

Au 1/03/2012 M. Gisèle Fanget n'a pas repris son poste, un appel à candidature est publié.

Le sigle est expliqué aux participants il s'agit du Pan European Forest Certifications auxquels adhèrent de nombreux organismes et associations dont l'ONF, les fédérations de chasseurs, les scieurs, le Groupe chiroptères, etc, qui doivent mettre en place une politique de développement durable. Le label PEFC a du mal à démarrer mais à court terme le bois ne pourrait plus être vendu sans ce label (depuis le 1/1/2012 en théorie). Toutefois, il est nécessaire d'avoir un plan de gestion pour adhérer. En Corse 10 propriétaires se sont engagés pour le moment ce qui reste faible mais ce mouvement devrait

PRÉFECTURE DE CORSE

s'accroître très vite (la ville de Corte devrait à terme être labélisée pour les boisements dont elle est propriétaire, par ex). Sur le terrain tout cela se traduit très concrètement par exemple sur les chandelles (2 par hectares à laisser en place).

J. Alesandri tiendra le CSRPN informé de la suite donnée aux actions PEFC.

11/ Présentation du S.N.I.P. et avis-suggestions du C.S.R.P.N.

Le Système d'Information sur La Nature et les Paysages (SINP) est présenté par Georges Winterstein (DREAL). La présentation suscite de nombreuses remarques.

A.Orsini demande ce que devient l'observatoire de l'Environnement ; G. Winterstein précise que celui-ci existe toujours sous l'appellation d'Observatoire du Développement Durable, dans le cadre prédéfini de la convention Etat/Région. G. Paradis conteste quelque peu ce type de structure en constatant que la documentation reste toujours difficile d'accès. Le CBNC demande à ce que les formats soient harmonisés ainsi que les données ; pour G. Paradis cela ne servira à rien. Grégory Beuneux ne comprend pas l'intérêt de signer une convention relative aux métadonnées.

Bien que non prévu au départ, le CSRPN souhaite émettre un avis sur l'architecture organisationnelle régionale telle qu'elle a été présentée.

Avis CSRPN de Corse n° 2012-14 sur l'architecture organisationnelle régionale du SINP

- Avis favorables : 5
- Avis défavorable : 1
- Abstentions: 5

12/ Information sur le dossier SCAP parti au MEDDTL et suite (DREAL)

M. Recorbet retrace rapidement la genèse de mise en œuvre de la Stratégie de Création des Aires Protégées Terrestres en Corse (SCAP). Le CSRPN a été sollicité deux fois en séance plénière en 2011 sur ce dossier et une fois par courriel en janvier février 2012. Le report de la réunion prévue initialement le 1er février, pour cause d'intempéries, n'a pas permis au CSRPN d'en débattre en séance plénière avant envoi de la liste des Projets Potentiellement Eligibles (PPE) au MEDDTL. Néanmoins chacun a pu amender la liste (remarques de Mrs Paradis, Gamisans, Ferrandini...).

La liste des PPE transmises s'élève à 39 sites. Le CNPN a examiné les propositions le 13 mars. Il n'a fait aucune remarque sur la liste corse. Selon le MEDDTL, la méthodologie appliquée en Corse et les résultats correspondent parfaitement à l'esprit de SCAP.

Remarques de M. Delaugerre : On part dans cette stratégie de présupposés : il ya 4 types d'espaces protégés (RN, APPB, RBF, Cœur de Parc nationaux) qui comptent seulement dans la méthode retenue, sans tenir compte de tous les autres outils existants. Or certains outils retenus posent des soucis de gestion comme l'arrêté de biotope qui peut être utile mais qui, hélas n'est pas souvent accompagné d'une réelle gestion et cela peut bloquer certains aménagements. *In fine* on peut se retrouver contre-productifs. La DREAL partage le point de vue de M. Delaugerre mais n'a fait qu'appliquer la méthode demandée.

La DREAL communiquera au CSRPN tous les documents officiels émanant du MEDDTL relatifs au dossier suite à l'avis du CNPN.

13/ Tortue d'Hermann : avis sur grille des mesures compensatoires (DREAL)

PRÉFECTURE DE CORSE

Présentation de Brice GUYON

Dans le cadre des impacts infligés aux Tortues d'Herman (*Testudo hermanni*) pour des projets d'aménagements, M. Guyon, en collaboration avec le CEN de Corse, animateur du PNA Tortue Hermann pour la Corse, a proposé la mise en place d'une grille multicritères permettant de calculer le montant des mesures financières « compensatoires et d'accompagnement », à la charge du Maître d'ouvrage, selon l'importance du projet et son impact sur l'espèce. Cette grille est inspirée d'expériences antérieures, notamment dans le Var (DREAL PACA). Elle a été validée par le comité de suivi régional corse du PNA de l'espèce.

Après examen et discussion

Avis CSRPN de Corse n° 2012-15 sur une grille « indemnitaire » des impacts des projets sur la Tortu d'Hermann

- Avis favorables : 11
- Avis défavorable : 0
- Abstention: 0

A noter que plusieurs membres du CSRPN sont intéressés par cette grille indemnitaire pour l'adapter à d'autres espèces impactées (ex : posidonies). M. Guyon la communiquera donc aux personnes intéressées.

14/ Questions diverses

-L'inventaire géologique, paléontologique, minéralogique est en partie réalisé mais après un ralentissement des activités du groupe de travail (commission géologique), celui-ci s'est à nouveau réuni sous la présidence de M. Spella. La DREAL a financé un bureau d'études qui travaille sur ce dossier en lien avec la commission.

-Réforme du CNPN

R. Miniconi s'inquiète de la réforme du CNPN, la nouvelle composition est inquiétante. Mme. Orssaud précise qu'il y aura des représentants du secteur économique La DREAL donnera les informations qu'elle aura au Conseil par courriel.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les participants et lève la séance à 19 heures.

Roger MINICONI, Président du CSRPN de Corse



PRÉFECTURE DE CORSE

Direction Régionale
de l' Environnement, de l' Aménagement et du logement
CORSE

ANNEXES au PV du CSRPN (compte-rendus annuels validés)

Objet : compte rendu annuel du CSRPN de Corse (article 12 du règlement intérieur) ;
année 2010

**Compte rendu annuel année 2010 présenté le 15 mars
2012 et approuvé par le CSRPN à l'unanimité**

Quoi (avis numérotés uniquement)	Nombre
ZNIEFF (sites liste espèces ...)	6
RN	0
Carto habitats	7
dérogations	1
PNA	1
Autres (divers)	6
	21

Le CSRPN de Corse a été créé par arrêté du préfet de Corse en date du 7 juin 2010 (N°05-0257). Il comporte 17 membres.

1/ réunions plénières en 2010

3 réunions se sont tenues

05/05/2010 (12 membres présents, 4 excusés)

08/07/2010 (11 membres présents, 5 excusés)

08/10/2010 (14 membres présents, 1 excusé)

2/ ordres du jour, dossiers examinés ou présentés, remarques et décisions (remarque : seuls les dossiers pour lesquels un avis formel du CSRPN est demandé sont numérotés)

Date réunion	objet	Décision éventuelle/ avis (n°)
05/05/2010	Approbation du compte-rendu de la réunion du 8 juillet 2009	approbation
05/05/2010	Avis sur des cartographies d'habitats naturels d'intérêt communautaire 1/ Site de Barbaggio (FR9402006)	Avis CSRPN n°2010-1 : Validation de la cartographie à l'unanimité
05/05/2010	Avis sur des cartographies d'habitats naturels d'intérêt communautaire 2/ Site de crêtes de Teghime / Poggio d'Oletta (FR9400600)	Avis CSRPN n°2010-2 : Validation de la cartographie à l'unanimité.
05/05/2010	Révision de la cartographie d'habitats	Avis CSRPN n°2010-3 : La validation de la

PRÉFECTURE DE CORSE

	et évolution de la végétation du golfe de Lava (FR9400595)	cartographie est rejetée en l'état à l'unanimité.
05/05/2010	Avis sur la proposition de la liste des habitats et espèces déterminants pour les ZNIEFF marines corses (STARESO et DREAL)	Avis CSRPN n°2010-4 : A/ En ce qui concerne la liste des espèces marines déterminantes, le CSRPN souhaite, à l'unanimité de ses membres garder une liste la plus complète possible pour la Corse (soit un total d'environ 240 espèces marines) et tenter de faire harmoniser ces listes par les instances compétentes à l'échelle du bassin méditerranéen nord occidental. B/ En ce qui concerne la liste des habitats déterminants, le CSRPN souhaite, à l'unanimité de ses membres garder une liste complète qui corresponde à celle de PACA et tenter de faire harmoniser ces listes par les instances compétentes à l'échelle du bassin méditerranéen nord occidental.
05/05/2010	Avis sur le dossier de demande d'autorisation de naturalisation et de l'exposition d'un spécimen de Tortue marine Caretta caretta (OEC)	Avis CSRPN n°2010-5 : Le CSRPN à l'unanimité de ses membres, est favorable à cette naturalisation, décide que l'OEC fasse la demande de naturalisation et d'exposition auprès de la Préfecture de Corse du Sud après passage en CNPN, et propose en cas d'autorisation et avec l'accord du MNHN d'en être propriétaire, que l'OEC fasse une lettre de restitution au MNHN.
05/05/2010	<i>destruction d'espèces protégées (ex évoqué par M. Paradis pour Fuirena pubescens) et problème de la gestion de la flore des bords de routes (DREAL/ M. PARADIS/CBNC)</i>	
05/05/2010	<i>Evaluation des incidences des plans et projets dans les sites Natura 2000 (DREAL)</i>	
05/05/2010	<i>présentation de 4 nouvelles Candidatures au CSRPN et renouvellement des membres en juin 2010 (discussion, modalités...)</i>	Avis n° 2010-06 : favorable à l'unanimité pour ces 4 candidatures
05/05/2010	<i>réexamen des contours et du contenu de la ZNIEFF du Bas Liamone (n° 00800000) validée en décembre 2009, suite à une demande de la mairie de Coggia (DREAL/Endemys)</i>	Avis n° 2010-07 : favorable au maintien du contours validé en décembre 2009 : 11 voix favorables à la modification demandée par la mairie : 0 voix contre, 0 abstention

PRÉFECTURE DE CORSE

05/05/2010	<i>examen de projets ZNIEFF</i> <i>1/ plaine de FIGARI (nouvelle znieff),</i> <i>(modernisation) (BE Endemys et DREAL))</i>	Le zonage présenté n'est pas modifié mais le CSRPN se prononcera sur la validation des ZNIEFF concernées après avis de la mairie et d'éventuelles modifications proposées.
05/05/2010	<i>examen de projets ZNIEFF</i> <i>2/ Embouchure de la Figarella</i>	Avis favorable sous réserve de l'intégration des remarques Avis favorables : 11 Avis défavorable : 0 Abstention : 0 Avis CSRPN de Corse n° 2010-08
05/05/2010	<i>examen de projets ZNIEFF</i> <i>2/ Embouchure du Fiume seccu</i>	Avis favorable sous réserve de l'intégration des remarques Avis favorables : 11 Avis défavorable : 0 Abstention : 0 Avis CSRPN de Corse n° 2010-09
05/05/2010	Validation de la modernisation de l'inventaire ZNIEFF des deux départements (DREAL);	Avis CSRPN de Corse n° 2010-10, favorable à l'unanimité
05/05/2010	<i>nouveau statut juridique de protection de la Corneille mantelée (Corvus corone cornix) et demande de modification de l'arrêté ministériel (DREAL/CDCFS 2A et 2B, M. PIETRI)</i>	Avis CSRPN de Corse n° 2010-11, favorable à l'unanimité au déclassement de l'espèce
05/05/2010	<i>Questions diverses :</i> 1/ Commission régionale du patrimoine géologique et avancement de l'inventaire géologique, paléontologique et des minéraux (Mme. SPELLA) 2/ Rencontres MEDWET (convention RAMSAR) organisées en Corse (Mme DUBEUF/DREAL) 3/ 2 ^{ème} réunion des experts des îles d'Europe organisée par le Conseil de l'Europe dans le cadre de la convention de Berne, en Norvège (DREAL/M. RECORBET)	
13/07/2010	Approbation du compte-rendu de la réunion du 5 mai 2010	approbation
13/07/2010	Présentation pour approbation du compte-rendu d'activité 2009 (article 6 de l'arrêté n° 05-0257 en date du 5 juin 2005)	Avis CSRPN de Corse n° 2010-12, favorable à l'unanimité
13/07/2010	<i>Evaluation du Plan National d'Action Sittelle corse (J.C.THIBAUT)</i>	Avis CSRPN de Corse n° 2010-13, favorable à l'unanimité

PRÉFECTURE DE CORSE

13/07/2010	Présentation de la trame verte et bleue (Ministère de l'Ecologie)	
13/07/2010	Présentation de la révision en cours des listes d'espèces protégées (CBNC)	Avis CSRPN de Corse n° 2010-14, avis favorable à l'unanimité sur la méthodologie de la révision de la liste des espèces flore protégées
13/07/2010	Avis sur des cartographies d'habitats naturels d'intérêt communautaire : site à Botrychium simplex et châtaigneraies du Bozzio (FR9402007)	Avis CSRPN de Corse n° 2010-15, avis favorable à l'unanimité
13/07/2010	Présentation des enjeux sur les Plantes Aromatiques et Médicinales en Corse (CBNC)	
13/07/2010	Avis sur une demande de la mairie de St Florent pour déclasser des terrains intégrés au réseau Natura 2000 (site FR9400599)	Avis CSRPN de Corse n° 2010-16, avis défavorable à l'unanimité sur le déclassement de terrains situés dans le site Natura 2000 FR9400599 des Strette de St Florent
13/07/2010	Questions diverses : A/ Auto-saisine du CSRPN sur des travaux routiers (rond-point aire de retournement) à Belvédère Campomoro (2A) pouvant endommager la dune B/ Auto-saisine du CSRPN sur des constructions récentes en ZNIEFF et site Natura 2000 à Tanghiccina/Lucciana(2B) C/ Remarques et proposition de M. PERGENT sur les incohérences des Formulaires Standards de Données concernant l'état de conservation des herbiers de posidonies des sites Natura 2000 des côtes continentales méditerranéennes et corses. D/ information sur le projet de ZNIEFF de Figari E/remarque de M. PERGENT sur les lites locales « plans et projets » à soumettre à évaluation des incidences F/ avancement renouvellement CSRPN	
06/10/2010	Approbation du compte-rendu de la réunion du 13/07/2010	approbation
06/10/2010	avis sur les listes locales Natura 2000 2A et 2B (évaluation des plans et projets, DREAL)	Avis CSRPN de Corse n° 2010-17, favorable sous la réserve de rajouter les brûlages expérimentaux dans la liste locale
06/10/2010	avis sur modernisation de la ZNIEFF de punta di a Cappicciolu à Bonifacio (n°00480000)	Avis CSRPN de Corse n° 2010-18, favorable à l'unanimité en intégrant la

PRÉFECTURE DE CORSE

	(DREAL et Bureau d' Etudes Biotope)	modification du zonage (inclusion de Marina di Fiori)
06/10/2010	<i>Avis Cartographie habitats Campo dell'oro (site Natura n° FR9400619)</i>	Avis CSRPN de Corse n° 2010-19, avis favorable à l'unanimité des votants (Guilhan PARADIS étant l'auteur de l'étude ne participe pas au vote)
06/10/2010	<i>Cartographie d'Habitats Capo di Feno (site Natura n° FR9402012)</i>	Avis CSRPN de Corse n° 2010-20, avis favorable à l'unanimité des votants (Guilhan PARADIS étant l'auteur de l'étude ne participe pas au vote)
06/10/2010	<i>Cartographie d'habitats Aliso Oletta (site Natura n° FR9400601)</i>	Avis CSRPN de Corse n° 2010-21, avis défavorable en l'état à l'unanimité Des demandes de corrections seront demandées au bureau d'étude pour une nouvelle présentation à la DREAL, au CBNC et au CSRPN lors d'une prochaine séance
06/10/2010	Trame verte et bleue ; examen et avis listes espèces déterminantes et avis sur les guides en préparation à adapter localement (OEC)	<i>Un examen détaillé des listes sera fait à nouveau lors de la prochaine réunion sur la base du document présenté.</i>
06/10/2010	Questions diverses : A/ information/avancement Plans Nationaux d'action espèces (DREAL)	
06/10/2010	Questions diverses : B/ avancement renouvellement CSRPN	
06/10/2010	Questions diverses : C/ Courrier U Levante concernant le site Natura 2000 de Capo di Feno	Un courrier de mies au point adressé par le CSRPN à l'association va être envoyé.

Avis favorables : 15 Abstentions : 0 , Avis défavorables : 0

Le Président du CSRPN de Corse



PRÉFECTURE DE CORSE

Objet : compte rendu annuel du CSRPN de Corse (article 12 du règlement intérieur) ;
année 2011

**Compte rendu annuel année 2011 présenté le 15 mars
2012 et approuvé par le CSRPN à l'unanimité**

Quoi (avis numérotés uniquement)	Nombre
ZNIEFF (sites liste espèces ...)	10
RN et APPB (travaux...)	2
Carto habitats	1
dérogations	0
PNA	1
Autres (divers)	5
	19

Le CSRPN de Corse a été renouvelé par arrêté du préfet de Corse : **Arrêté n° 2011 045 – 0001 du 14/02/2011** . Il comporte 21 membres.

Suite à ce renouvellement l'élection à la présidence et à la vice-présidence s'est faite le 15 mars 2011.

M. Roger Miniconi (Président) et Cathy Cesarini (Vice présidente) ont été reconduits à leur poste.

1/ réunions plénières en 2011

2 réunions se sont tenues

15/03/2011 (17 membres présents, 4 excusés)

28/09/2011 (15 membres présents, 6 excusés)

2/ ordres du jour, dossiers examinés ou présentés, remarques et décisions (remarque : seuls les dossiers pour lesquels un avis formel du CSRPN est demandé sont numérotés)

Date réunion	objet	Décision éventuelle/ avis (n°)
15/03/2011	Approbation du compte-rendu de la réunion du 6 octobre 2010	approbation
15/03/2011	Election du président et vice-président	Présidence du CSRPN : 15 voix pour, 0 contre, 1 abstention pour la candidature de Roger MINICONI. Vice-présidence du CSRPN : 15 voix pour, 0 contre, 1 abstention pour la candidature de Cathy CESARINI
15/03/2011	Avis sur le projet de règlement intérieur	Après discussion, le règlement

PRÉFECTURE DE CORSE

		intérieur de 2005 est reconduit.
15/03/2011	Avis sur la liste locale MER (présentation par M. Mathieu DAUSSET, PREMAR)	Avis CSRPN de Corse n° 2011-01, relatif à la liste MER présentée par la DIRM ; le CSRPN demande à ce que soit remis dans la liste les avis sur les "roches vivantes" et que soit mentionné la volonté de limiter les échanges de spécimens entre régions ayant pour conséquence l'appauvrissement de la variabilité génétique. Sous ces conditions : -Avis favorables : 15 - Avis défavorable : 0 - Abstention : 0
15/03/2011	Trame verte et Bleue ; avis sur les lites d'espèces "déterminantes" (OEC et DREAL)	Avis CSRPN de Corse n° 2011-02, relatif aux listes d'espèces déterminantes de la Trame Verte et Bleue sur la base des remarques formulées lors de la réunion et intégrant sur la méthodologie les aspect climatiques Favorable à l'unanimité
15/03/2011	avis travaux en Réserve Naturelle ; réhabilitation de la pêcherie au sud de l'étang de Biguglia (M. VALENTINI, Directeur de la Réserve Naturelle)	Avis CSRPN de Corse n° 2011-03, relatif à la réfection de la pêcherie de la réserve de Biguglia Favorable à l'unanimité
15/03/2011	avis sur les listes d'espèces et habitats retenus dans le cadre de la Stratégie de Création des Aires Protégées (DREAL)	Avis CSRPN de Corse n° 2011-04, relatif aux listes d'espèces et habitats SCAP, tenant compte de toutes les remarques formulées par le CSRPN Favorable à l'unanimité en prenant en compte toutes les remarques et ajouts à la liste présentée
15/03/2011	avis sur modernisation de la ZNIEFF de Barcaggio (n°00900000) ; Bureau d' Etudes Endemys	Avis CSRPN de Corse n° 2011-05, modernisation ZNIEFF Barcaggio (n°00900000) favorable à l'unanimité en modifiant le périmètre sur le bassin versant de l'Acqua Tignese
15/03/2011	avis sur modernisation des ZNIEFF de type 1 et 2 de la montagne de Cagna (n°0172 et 01720001) ; Bureau d' Etudes BIOTOPE.	Avis CSRPN de Corse n° 2011-06, modernisation ZNIEFF de la montagne de Cagna (n°0172 et 01720001) favorable à l'unanimité en intégrant les remarques relatives à Bitalza, au périmètre et aux tourbières
15/03/2011	présentation de la cartographies d'habitats de la vallée du Baracci (DREAL et M. PARADIS)	
15/03/2011	Avis sur le projet de liste rouge Chauves-souris de Corse (G. BEUNEUX, Groupe chiroptères de Corse)	Avis CSRPN de Corse n° 2011-07, liste rouge des chiroptères de Corse ; avis favorable à l'unanimité (M. BEUNEUX ne prend pas part au vote

PRÉFECTURE DE CORSE

		pour raisons déontologiques, ayant porté le projet pour un tiers extérieur)
28/09/2011	Approbation du PV de la réunion du 15 mars 2011	approbation
28/09/2011	Avis sur deux cartographies d'habitats (Bonifatu et Massif du Rotondu)	Avis CSRPN de Corse n° 2011-08 Avis défavorable à l'unanimité des membres du CSRPN pour la validation
28/09/2011	Avis sur PNA Anchusa crispa	Avis CSRPN de Corse n° 2011-09 Favorable à l'unanimité
28/09/2011	Extension du port de Solenzara	Conclusion : avis favorable pour la poursuite du projet à l'unanimité pour affiner les mesures sur les récifs avec le GIS et tenir compte des observations faites pour finaliser le dossier. Dès que le BE aura affiné les différents points de ce dossier, notamment avec le GIS, une réunion de la commission mer du CSRPN sera organisée.
28/09/2011	<i>présentation projet Galsi/cyrénée (GRT/Gaz)</i>	
28/09/2011	Ricanto/ Campo dell Oro avis sur des travaux en arrêté de Biotope (Conservatoire du Littoral)	Avis CSRPN de Corse n° 2011-10 Favorable à l'unanimité
28/09/2011	Avis Terrenzana (ZNIEFF n° 00210000 de type 1)	Avis CSRPN de Corse actualisation ZNIEFF étang de Terrenzana n° 00210000 de type 1 n° 2011-11 - Avis favorables à l'unanimité (en étendant aux zones à Juniperus et aux dunes)
28/09/2011	Avis Estuaire de la Bravona (ZNIEFF n° 00200000 de type 1)	Avis CSRPN de Corse actualisation ZNIEFF estuaire de la Bravona n° 00200000 de type 1 n° 2011-12 Avis favorable à l'unanimité
28/09/2011	Avis étang de Stagnolu (ZNIEFF n° 00190000 de type 1)	Avis CSRPN de Corse actualisation ZNIEFF étang de Stagnolu n° 00190000 de type 1 n° 2011-13 Avis favorable à l'unanimité
28/09/2011	Avis Giustiniana (ZNIEFF n° 00180000 de type 1)	Avis CSRPN de Corse actualisation ZNIEFF étang de Stagnolu n° 00190000 de type 1 n° 2011-14 Avis favorable à l'unanimité
28/09/2011	Avis Pinède de Calvi (ZNIEFF n° 00960000 de type 1 ; BE Endemys)	Avis CSRPN de Corse actualisation ZNIEFF Pinède de Calvi (ZNIEFF n° 00960000 de type 1) n° 2011-15 Avis favorable à l'unanimité

PRÉFECTURE DE CORSE

28/09/2011	<i>Massif de Sant' Eliseo ; création de ZNIEFF (BE Endemys)</i>	<i>Avis CSRPN de Corse création ZNIEFF San Eliseo (ZNIEFF à numéroté de type 1) n° 2011-16 Avis favorable à l'unanimité</i>
28/09/2011	<i>Massif de Pineta Quarceta ; actualisation de ZNIEFF n° 01550000 de type 1 (BE Endemys)</i>	<i>Avis CSRPN de Corse actualisation Massif de Pineta-Quarceta ZNIEFF n° 01550000 de type 1) n° 2011-17 Avis favorable à l'unanimité</i>
28/09/2011	<i>Forêt des cinq communes Hêtraie de Querceto » ZNIEFF n° 01540000 de type 1 (BE Endemys)</i>	<i>Avis CSRPN de Corse Forêt des cinq communes Hêtraie de Querceto » ZNIEFF actualisation ZNIEFF n° 01540000 de type 1 n° 2011-18 Avis favorable à l'unanimité</i>
28/09/2011	<i>Présentation avancement de SCAP par Bernard Recorbet/DREAL (identification zones à enjeux</i>	<i>Sur la base de la démarche en cours et des propositions de sites et la poursuite des travaux : Avis CSRPN de Corse n° 2011-19 Avis favorable à l'unanimité</i>
28/09/2011	<i>.Questions diverses : - Lâchers de ballons en mer et mortalité Tortues</i>	

3/ Commission Mer du CSRPN :
cette commission s'est réunie 1 fois en juin 2011

Avis favorables : 15 Abstentions : 0 , Avis défavorables : 0

Le Président du CSRPN de Corse

